



---

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donnée par le soussigné, directeur général de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors de la séance du 3 avril 2023, a adopté le projet de règlement n° 322-2009-32 et qu'une assemblée publique de consultation aura lieu :

Le 17 avril 2023 à 18h00

**Au Centre Culturel**

Situé au 239, 16e Avenue Ouest

---

Aux personnes intéressées par le projet de règlement no :

- 322-2009-32 / Règlement amendant le règlement de zonage n° 322-2009.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :
  - a. **N° 322-2009-32**, amendant le règlement de **zonage** n° 322-2009 visant à autoriser la vente et location d'équipements de plein air non-motorisé dans la zone Cm-57. La zone concernée est illustrée en Annexe A du présent avis.
2. Une séance publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le 17 avril 2023 à 18h00 au Centre Culturel situé au 239, 16e Avenue Ouest, à Venise-en-Québec. Au cours de cette séance, le projet de règlement sera expliqué et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.
3. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la municipalité, ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
4. Le projet du règlement n° 322-2009-32 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ ce 4<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2023 à Venise-en-Québec.

---

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA  
Directeur général et greffier-trésorier



---

## Certificat de publication

Je, Lukas Bouthillier, Directeur général et greffier-trésorier de Venise-en-Québec, résidant à Bromont, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 4 avril 2023.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Lukas Bouthillier Directeur général et greffier-trésorier de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le 4 avril 2023.

*Lukas Bouthillier*

---

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA  
Directeur général et greffier-trésorier  
4 avril 2023



## ANNEXE A

### Zone concernée

